Université de Strasbourg

DÉLIBÉRATION
Conseil d'administration

Séance du 7 juillet 2026

Délibération n°125 -2026
Point 4.8.1.3

Point 4.8.1.3 de l'ordre du jour
Modifications de maquettes de la Faculté des Arts pour l'année universitaire 2026/2027

EXPOSE DES MOTIFS :

Licence Arts du spectacle parcours Création et Médiation :
La Faculté des Arts adéjà diminué les volumes horaires de plusieurs enseignements de la Licence Arts du spectacle en 2024-2025, ce qui a entraîné le passage de 1565 à 1518 heures étudiant (- 47 heures étudiant, équivalant à - 192 HTD). Cela correspond à une baisse de 3%, qui s'applique d'ores et déjà en 2025-2026.
Suite à l'augmentation des effectifs en L1 en 2025-2026, nous avons demandé et obtenu la baisse des capacités d'accueil Parcoursup (passage de 200 à 160 pour 2026-2027).
La Faculté des Arts adiminué le nombre de groupes de TD pour la L2 et la L3 en 2025-2026 (suppression d'un groupe).
Les coupes supplémentaires proposées cette année (2025-2026) concernent certains TD du L1S1 :
- TD Atelier de pratique artistique UE2 (6 groupes) : passage de 24 à 21 HTD
- TD Etude de textes théoriques UE5 (4 groupes) : passage de 24 à 20 HTD
Total : baisse de 7 heures étudiant (- 34 HTD compte tenu du nombre de groupes).

Département Design :
1) La Faculté des Arts ademandé et obtenu du rectorat une diminution de la jauge en L1, de 150 à 100 étudiants. Mise en place à la rentrée 24-25, cette diminution du nombre d'étudiant se déploie sur 3 ans et permettra donc de fermer un groupe de TD en L3 à la rentrée prochaine (soit une diminution de 240h EHTD).
2) La Faculté des Arts va passer de 6 groupes à 5 groupes de TD en L1 au S1, afin de faciliter l'organisation pédagogique (soit une diminution de 101h HETD).
3) La Faculté des Arts adiminué de moitié les heures du cours de connaissances juridiques dans les deux parcours de master, (soit une diminution de 18 HETD).
Diminution totale des heures du département design : -359 HETD.

Autres changements sans effets sur le coût des maquettes :
Licence design graphique et numérique : changement de volume horaire entre les deux ateliers : Volume (diminution à 18 HETD) et Médium, outils, expérimentations (augmentation à 18 HETD) en L1S2
Master Design Graphique et Cultures Visuelles : changement d'intitulé de cours : « Soutien à l'expression écrite et orale » (M1S1) devient « Pratiques d'écriture ».

Licence et Master Cinéma & audiovisuel :
L'élaboration de l'offre de formation 2024-2028 a été effectuée au plus près des moyens contraints, des besoins et des objectifs liés à la création d'une nouvelle mention en Licence (Cinéma et audiovisuel) et d'un nouveau parcours de Master (Écritures filmiques). Le bon fonctionnement de ce nouveau Master professionnalisant nécessite quelques ajustements (+58HTD).
Les économies demandées par la Présidence de l'Université ont été réalisées en Licence (-81HTD) ; celles-ci permettront principalement de rééquilibrer l'offre en Master mais ne dégageront qu'une économie d'heure marginale (+23HTD).

- Licence Cinéma & audiovisuel

Cours théoriques (économie de 80hTD, dont 58hTD réaffectées en Master)
*Tous les CM de la Licence Cinéma passent de 24h à 20h (à l'exception des CM Parcours de cinéastes), ce qui représente une économie de 60h TD.
*Le TD d'écriture critique passe de deux groupes à un seul, ce qui représente une économie de 20H TD.
*Par ailleurs, les heures Oui-Si sont supprimées car il n'y a pas de besoin, ce qui représente une économie supplémentaire de 20h TD.

Cours pratiques (modification des maquettes à coût constant – économie d'1HTD)
La maquette mise en œuvre en 2024 produit les résultats espérés en termes de maintien des effectifs en première année de Licence cinéma et audiovisuel (+30% environ) : les étudiant(e)s affirment leur adhésion à la nouvelle formule, l'abandon de la formation ou les réorientations sont désormais plus rares. Dans une certaine mesure même, l'objectif dépasse les projections de l'équipe pédagogique.
En conséquence, les effectifs de deuxième et troisième année atteignent notre pleine capacité d'accueil. Si les groupes de TD prévus, dans leur majorité, parviennent à absorber cette augmentation des effectifs, quelques tensions se manifestent qui nécessitent de procéder à une réorganisation des heures :
TD Montage L1S2 (x6 groupes) AR81BM41 : passage de 30h à 24h = - 36hTD
+ Passage à 7 groupes = + 24hTD
TD Réalisation documentaire L2S4 (x5 groupes) AR81DM40 : passage de 36h à 30h = - 30hTD
TD Ecriture scénaristique L2S4 (4 groupes) AR81DM60 : passage à 5 groupes = + 21hTD
TD Métiers du cinéma L3S6 (3 groupes) dans l'UE6 (AR81FU06) : passage à 4 groupes = + 20hTD
Sous-TOTAL (1) : 1hTD rendue
Sous-total (2) : 60-58hTD = 2hTD
+ groupe d'écriture critique supprimé en L2S4 = 20hTD

Total d'économie d'heures en Licence : 23hTD

Cette refonte de la maquette de Licence, en réduisant certains volumes horaires, permet de dégager le volume horaire nécessaire à l'augmentation de 58hTD en master, tout en demeurant à coût constant à l'échelle de la formation globale en cinéma (Licence + Master).

- Master Écritures filmiques

Suite à l'ouverture en 2024-2025 du Master « Écritures filmiques » (une seule année de M1), nouveau parcours de la mention Cinéma et audiovisuel, l'équipe pédagogique a mis en pratique pour la première fois la nouvelle maquette complète en 2025-2026 (M1 + M2). A l'usage, plusieurs modifications seraient nécessaires pour la bonne poursuite de la formation. Il s'agit d'ajuster certains volumes horaires en fonction des nécessités des étudiants de M1 et de M2.

M1 Écritures filmiques (+6hTD)

- TD structuration du récit : 24hTD -> 30hTD : Il s'agit du TD qui permet d'accueillir les étudiants de Master 1 et de préciser leur projet d'écriture et leurs intentions artistiques. Le groupe est composé de 20 étudiants et les différents exercices mis en place nécessitent un temps de travail plus conséquent. La Faculté des Arts propose une augmentation de 6hTD équivalentes à deux séances supplémentaires qui permettraient de consolider davantage leur projet avant la session intensive de fin de semestre et assurer un suivi entre la session intensive et la séparation en groupes.

M2 Écritures filmiques (+52hTD)

- TD - Écriture d'un fragment- exercice filmique : 24hTD -> 12hTD
- TD - Suivi écriture de scénario : 0hTD -> 48hTD

Il s'agit de préciser la répartition entre ces deux ateliers qui sont deux moments privilégiés du processus créatif des étudiants de Master 2. Le TD « Écritures d'un fragment – exercice filmique » fait suite au TD « Exercice filmique – premières images ». Le volume horaire est de 12hTD en M1 et peut rester de 12hTD en M2. En revanche, nous avons constaté la nécessité de créer un nouvel atelier pour accompagner le travail d'écriture des étudiants essentiel au premier semestre. Le TD « Suivi d'écriture de scénario » représente un volume horaire de 48hTD reparties entre deux demi groupes (2x24hTD). Cet accompagnement articulé avec le TD intensif en fin de semestre permet de poser un socle solide au troisième semestre du Master avant un quatrième semestre consacré à l'écriture du scénario, du dossier de production et du mémoire de recherche en autonomie, ainsi qu'à la réalisation d'un stage professionnel.

- TD - Dossier de production 12hTD -> 24hTD : Dans la même logique d'un accompagnement solide en M2, le TD « Dossier de production » qui permet de préciser les éléments complémentaires au scénario et la note d'intention – tels que le devis, le plan de financement, etc. – nécessite l'augmentation du volume horaire. Pour consacrer un temps suffisant à chaque projet, il nous paraît essentiel de doubler le volume horaire de ce TD (de 12hTD à 24hTD).

- TD – Éco-tournage 6hTD -> 10hTD: Cet enseignement concerne un champ de production inscrit dans les priorités de la note de cadrage de l'Université et que les étudiants découvrent totalement. L'enseignante accompagne les étudiants dans une réécriture environnementale de leur projet, une note d'intention écoresponsable pour les demandes de subvention, le travail sur la matrice incitative écoresponsable et la réalisation d'un bilan carbone. L'ajout de deux séances de 2h TD permettrait d'analyser plus en profondeur chaque scénario et proposer une réflexion plus poussée : impact symbolique, impact réel lors du tournage, réécriture de dialogue, ajout ou suppression ou modification de scène, de véhicules de jeu, etc.

Département de musique :
Réduction heures-maquettes (Licence et Master)
Licence Musique et musicologie (MM) et Musiques actuelles (MA) (ensemble)
L1-S1
UE2 – Méthodologie (AR2HAM20) : supprimé = moins 24 HETD. Ce cours est remplacé par un enseignement de 6h HETD (avec plusieurs groupes) financé par IDIP ;
UE3 – Perspective Historico-musicale (AR2HAM32), supprimé = moins 24 HETD ;
UE5 – Musique du monde (AR2HAM50), supprimé = moins 24 HETD.

Licence MM et MA (ensemble)
L2-S3
UE5 – Enjeux sociétaux et développement durable (AR2HCM53) : passe à 2h TD (cours en ligne) = moins 10 HETD.

Master Recherche et médiation des savoirs en musicologie (RMSM) et Création-Production en musiques actuelles (CPMA) (ensemble)
M1-S1
UE3 – Esthétique (AR2KGM30) : passe à 12h CM = moins 9 HETD.
Master RMSM
M1-S1
UE2 – Module de mise en situation professionnelle I : préparation à la journée d'étude I (AR2KGM22) : supprimé = moins 12 HETD.

Master CPMA
M1-S1
UE2 – Module de mise en situation professionnelle I : préparation à la journée d'étude I (AR2LGM22) : supprimé = moins 12 HETD.

Synthèse des heures en question :
Licence = moins 82 HETD
Master = moins 33 HETD

Total = moins 115 HETD
À ces heures s'ajoutent 24 HETD en moins au premier semestre et 24 HETD en moins au deuxième semestre pour les cours OUI-SI = moins 48 HETD.
Total : Moins 163 HETD

Modification maquettes Licence (MM et MA) réforme Capes
Suite à la réforme du Capes :
1) Ouverture du cours Préparation Capes (option UE5, L3-S5) ;
2) Ouverture du cours Préparation Capes (option UE5, L3-S6).
Les deux cours en question sont entièrement financés sur une partie (84 HETD) de la dotation de l'ex Master MEEF.
La partie restante de la dotation de l'ex Master MEEF (169 HETD) est réemployée dans le cadre de la refonte de cette même formation : Master Enseignement et éducation (M2E) en partenariat avec l'INSPE.

Master Pédagogie et formation à l'enseignement de la musique
Fruit d'un partenariat entre la HEAR et la Faculté des Arts, ce Master vise à former les futurs Professeurs territoriaux d'enseignement artistique en musique. Alliant une pratique artistique de haut niveau à une démarche de recherche en pédagogie musicale et en musicologie, cette formation accorde une part importante aux expériences de terrain (stages, tutorats, mises en situation pédagogiques, actions de médiation, etc.) dans un format professionnalisant. Tenant compte du rôle de l'art et de l'évolution de son enseignement dans la société, la formation est également ancrée dans une logique de politique culturelle de territoire et développe une réflexion sur l'innovation pédagogique pour former les artistes-enseignants musiciens de demain. La nouvelle maquette est soumise au vote du CA..

Date de validation par le conseil de composante : 9 avril 2026

La CFVU a approuvé ces dispositions avec 34 voix pour.

Rapporteur : Rachel SCHURHAMMER, Vice-présidente Formation

Délibération :
Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve **les modifications de maquettes de la Faculté des Arts pour l'année universitaire 2026/2027.**

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	35
Nombre de voix pour	30
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	5
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Monsieur le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 8 juillet 2026

La Directrice générale des services

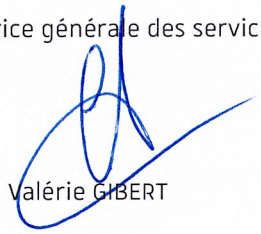

Valérie GIBERT